



# Charte des bonnes pratiques écoresponsables

Adoptée le 27 mars 2024

Le présent document vise à établir une charte écoresponsable pour les activités liées aux actions de recherche accompagnées par la FSP.

Cette charte sert de cadre éthique pour l'ensemble des membres et personnels de la FSP impliqués dans sa programmation scientifique.

## 1. Les principes relatifs à la mobilité

Notre objectif est de minimiser l'empreinte carbone associée aux déplacements nécessaires à la réalisation des projets de recherche. Nous nous engageons à encourager l'adoption de pratiques écoresponsables tout en assurant l'efficacité et la qualité des travaux accompagnés. Le respect de ces principes sera pris en compte lors de la sélection des projets.

### Principes directeurs

- **Priorité aux transports durables** : la FSP privilégie l'utilisation de modes de transport durables tels que le train au détriment de l'avion lorsque les trajets envisagés le permettent, et, sur place, les transports en commun ou les véhicules électriques. Pour ses salariés, elle privilégie également la mobilité douce dans le cadre des trajets domicile-travail.
- **Optimisation des déplacements** : la FSP encourage la planification minutieuse des déplacements afin de minimiser la distance parcourue et d'optimiser les trajets en associant plusieurs actions sur place.
- **Télétravail et réunions virtuelles** : dans la mesure du possible, le télétravail et les réunions virtuelles doivent être favorisés pour limiter les déplacements non essentiels.
- **Sélection des hébergements** : lors de déplacements nécessitant un hébergement, la FSP recommande de privilégier les établissements engagés dans des pratiques durables et respectueuses de l'environnement.
- **Organisation de manifestations scientifiques** : lors de l'organisation d'événements publics, la FSP privilégie le choix de prestataires chargés de l'évènementiel écoresponsables, notamment pour les activités de communication et la restauration.

## 2. Les principes relatifs au numérique : son utilisation et sa gestion

La FSP souhaite promouvoir une utilisation plus responsable du numérique qui consiste à réduire significativement l'empreinte environnementale, sociale et économique des systèmes d'information tout en réduisant sa consommation de papier. Un comportement plus responsable doit se focaliser en priorité sur les actions d'évitement et de réduction.

Dans sa programmation scientifique, la FSP s'attache donc à soutenir une démarche « Numérique responsable » adossée à une stratégie globale de réduction des impacts environnementaux et sociaux négatifs des activités liées au numérique.

Ceci doit prendre en compte tout le cycle de vie des équipements et des services numériques et non se limiter à la question de leur usage.

#### Principes directeurs

- Optimisation des ressources matérielles et minimisation des déchets électroniques

Encourager l'utilisation de matériel informatique économe en énergie et respectueux de l'environnement.

Promouvoir la durabilité dans l'achat et la maintenance de l'équipement informatique et des imprimantes.

Prolonger la durée de vie des équipements en privilégiant la réparation par rapport au remplacement systématique.

S'inscrire dans une logique de sobriété en réemployant ou en recyclant le matériel informatique en fin de vie.

- Gestion efficace des données

Soutenir les efforts de quantification et de réduction de l'empreinte environnementale numérique de ses activités, notamment à travers l'identification et la promotion de bonnes pratiques.

Sensibiliser les chercheurs à l'importance de stocker et de partager les données de manière responsable.

Opter pour des solutions de stockage de données durables et économes en énergie pour les archives numériques liées au patrimoine culturel.

Encourager l'utilisation de services de stockage en nuage écoénergétiques.

- Énergie renouvelable

Privilégier, autant que possible, les projets qui utilisent les énergies renouvelables pour alimenter les centres de données et les infrastructures informatiques.

- Collaboration et partage

Favoriser la collaboration entre chercheurs pour optimiser l'utilisation des ressources.

Encourager le partage de logiciels, de données et d'infrastructures pour éviter la duplication des efforts et favoriser la sobriété numérique.

- Veille technologique écoresponsable

Encourager la recherche et le développement de technologies numériques écoénergétiques.

### 3. Favoriser une recherche écoresponsable sur le patrimoine

La FSP souhaite promouvoir l'émergence de sujets de recherche permettant d'assurer la préservation et la valorisation du patrimoine tout en minimisant l'impact environnemental de ces actions.

Les points suivants sont à considérer pour concilier patrimoine et durabilité environnementale.

Accompagner les musées et institutions patrimoniales dans le développement de pratiques durables

Favoriser l'adoption de technologies innovantes contribuant à la réduction de l'empreinte carbone.

Favoriser les actions de recherche qui aideront les institutions à adopter des pratiques écoresponsables dans la gestion quotidienne des bâtiments et des collections, comme les questions d'éclairage, de chauffage, de climatisation.

Réduction des matériaux nocifs

Encourager la recherche sur des alternatives durables aux produits et aux matériaux potentiellement nocifs pour la santé ou l'environnement utilisés dans la conservation et la restauration.

Accompagner les pratiques durables lors de la conception et de la réalisation d'expositions temporaires, y compris le choix de matériaux écoresponsables.

Offrir des programmes de formation continue (journée d'études, etc.) sur les pratiques écoresponsables à destination des professionnels du patrimoine.

Collaboration internationale et partage de ressources

Favoriser les collaborations internationales pour partager les ressources, les connaissances et les technologies, réduisant ainsi la duplication des efforts.

Numérisation pour la préservation

Dans les conditions prédéfinies, promouvoir la numérisation comme moyen de préserver les documents et les artefacts fragiles, réduisant ainsi la nécessité de manipulations physiques constantes.

### 4. Suivi et amélioration continue

En adoptant cette charte, la FSP affirme son engagement en faveur d'une recherche sur le patrimoine responsable et respectueuse de l'environnement. Elle s'oblige également à appliquer les principes énoncés dans son fonctionnement institutionnel.

Sur la base des retours d'expérience et des bonnes pratiques, la FSP entend favoriser l'amélioration continue de la présente charte et en évaluer la conformité par rapport aux principes réglementaires.